

Réunion de Comité

Présents : Becker Annabelle, Claire Boudin, Bouvart Pierre, Braquet Jacques, François Marie-Cécile, Marie-Hélène Guyot, Kuhne Valérie, Poulain Audrey, Martine Vernel.

Excusée: Annie Capelle

DIVERS

Course Paris – Versailles : Le 27 septembre 2015 les 16 km de cette course de ville à ville pourrait être une destination qui séduise nombre d'adhérents. Annie sera contactée pour donner son avis. (Elle y a déjà participé.) A suivre...

Inscriptions des licenciés : Jacques, avec l'avis de Johnatan, propose à Valérie d'utiliser un service gratuit de Google pour gérer l'inscription des coureurs et ainsi se procurer moins de travail. Ce sont les coureurs qui s'inscrivent en ligne sur le site du club avec un mot de passe. A suivre...

Il faut actualiser la présence de notre club sur le site de la ville.

LOTO

Dimanche 30 novembre après-midi. Salle des fêtes de Vouziers.

Les piliers référents : Annabelle B, Annie C, Valérie K.

Mise en place de la salle le matin à partir de 10h00.

Un repas est pris en commun le midi.

Revoir avec Etienne pour les tampons.

Avec l'ensemble du comité, Annabelle établit le tableau des répartitions des lots et des bons d'achats favorisant les commerçants qui ont participé au financement du programme du prix pédestre. 1700€ de lots sont répartis. Carrefour est un partenaire privilégié.

Marie-Hélène, Marie-Cécile, Valérie et Annabelle se chargent de contacter les commerçants pour établir des bons d'achats que le club réglera après achat.

Rappel : 17 personnes au minimum sont nécessaires pour assurer le bon fonctionnement. Etienne Colson et un assistant, 6 aux gaufres, 4 à la buvette, 4 aux tampons et caisses, 1 vérificateur cartons, un videur ou deux suivant la carrure.

Annie s'occupe des courses et du planning. A la vente : gaufres, croque-monsieur (120), boissons (la liste est récapitulée par Annabelle.) Le percolateur est à réservé à l'OMS.

Ceux et celles qui veulent confectionner un flan et/ou un gâteau au chocolat sont les bienvenus.

Audrey se charge de remettre en page l'affiche, de confectionner les bons d'achats et de contacter Radio 8 pour la promotion. Annabelle a réglé 56€45 pour annoncer le loto dans le journal de l'Argonne.

Ouverture des portes à 12H30 pour les joueurs.

TUN (Trail semi-Urbain Nocturne) Samedi 6 décembre

La plaquette est sortie et a été distribuée le 2 novembre à l'occasion des foulées rethéloises.

Elle sera distribuée sur les prochaines courses. (Cross des Ardennes)

Elle est en ligne sur notre site et sur le site de la Ville de Vouziers.

Rappel : Samedi 6 décembre, trail organisé par le club suite à la demande faite par la ville de Vouziers.

Course inscrite au trophée ardennes. 5, 10 ou 15 km. Ouverte à partir de 13 ans. Parcours ouvert aux marcheurs.

La ville fournit un chapiteau chauffé qui sera installé sur la place Carnot.

40 personnes sont nécessaires pour le bon déroulement. (25 signaleurs habillés chaudement et 15 personnes pour les inscriptions et la restauration.) La liste est mise à jour. Les contacts se poursuivent.

De la peinture et de la rubalise réfléchissantes la nuit sont achetées pour signaler le parcours.

Dossards de 1 à 99 pour le 5 km, de 100 à 199 pour le 10 km et supérieur à 200 pour le 15 km.

Le club récompense les coureurs et les marcheurs avec une soupe aux légumes et à l'oignon faite maison.

Course :

L'arrivée des coureurs se fera dans trois couloirs différents en fonction de la distance parcourue.

Seuls les trois premiers de chaque course, ainsi que les premiers de chaque catégorie, recevront un lot récompense. Pas de coupe.

Répartition des prix donnés en paniers garnis aux trois premiers de chaque course, comportant une bouteille et des fruits :
pour le 5km : 20€, 15€ et 10€. Pour le 10km : 25€, 20€ et 15€. Pour le 15km : 30€, 25€ et 20€.

Les minimes et cadets recevront une bouteille de jus de mirabelle.

Des contacts seront pris avec L'abreuvoir aux loups pour la fourniture de 50 bouteilles de bières et avec Abdel pour la confection des 18 paniers garnis.

Une réunion technique avec les services de la ville pour sécuriser le parcours est prévue le 17 ou le 19 novembre.

Valérie se charge de commander 20 bâtons lumineux.

GERARDMER du vendredi soir 30 janvier 2015 au dimanche 1^{er} février 2015

Les licenciés ont reçu un courrier mail de Valérie. Les inscriptions peuvent s'effectuer jusque fin novembre.

Il est demandé à chaque licencié de donner un peu de son temps à au moins une des deux manifestations organisées (Loto ou Trail). Merci

La séance est levée à 20H30.

Le secrétaire du jour, Pierre BOUVART.

La prochaine réunion du comité est fixée au vendredi 21 novembre à 18H15.